REPUBLIQUE FRANÇAISE
****
DEPARTEMENT - REGION DE LA GUADELOUPE
****
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	**: 30 septembre 2026**
Première convocation	**: 18 septembre 2026**
Seconde convocation	**: 25 septembre 2026**
Membres en exercice	**: 28**

DELIBERATION N°CS2026-09-95/8 : Rapport annuel du délégataire du SMGEAG pour le territoire de la commune de Lamentin (AEP) – Exercice 2025

L'an deux-mille vingt-six, le trente septembre à quatorze heures trente, le Comité syndical du Syndicat mixte de Ges de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur H YACOU, Président du SMGEAG.

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL				PRESENTS	ABSENTS	REPRESENTE PAR
	CIVILITE	**PRENOM**	**NOM**			
1	**M.**	**Henri**	**YACOU (Président)**	X		
2	M.	Jean	BARDAIL		X	
3	Mme	Myriam	BROSIUS	X		
4	M.	Gabriel	FOY		X	
5	M.	Jean-Louis	FRANCISQUE		X	
6	M.	Guy	LOSBAR		X	
7	M.	Didier	MERIDAN	X		
8	M.	Thierry	ABELLI		X	Monsieur J. OTTO
9	Mme	Isabelle	AMIREILLE-JOMIE		X	
10	M.	Adrien	BARON		X	
11	M.	Ary	CHALUS		X	
12	M.	Alain	CUIRASSIER		X	
13	M.	Jean-Philippe	COURTOIS		X	
14	M.	Philippe	DEZAC		X	
15	Mme	Karine	DESSOUT		X	
16	M.	Jean-Luc	EDOM		X	
17	M.	Camille	ELISABETH	X		
18	Mme	Mariane	GRANDISSON		X	
19	Mme	Eliane	GUIOUGOU		X	
20	Mme	Sylvie	GUSTAVE-DIT-DUFLO		X	
21	M.	Yvan	MARTIAL	X		
22	M.	David	MONTOUT		X	
23	M.	Blaise	MORNAL		X	
24	M.	Daniel	MOUSTACHE	X		
25	M.	Pierre	PORLON	X		
26	M.	Hugues dit Philippe	RAMDINI		X	
27	Mme	Marie-Hélène	SALOMON	X		
28	M.	Jules	OTTO	X		
M. Jean-Claude MALO, Président de la Commission de surveillance				X		

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, si, après une première convocation régulièrement faite le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum. Madame Marie-Hélène SALOMON est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics de l'eau potable et de l'assainissement en Guadeloupe ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 aout 2021 portant fixation des statuts du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe ;

VU la délibération n°CS2026-06-20/3 du 09 juin 2026 portant élection du président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe ;

VU le rapport annuel du délégataire du SMGEAG pour le territoire de la commune de Lamentin **(AEP)** pour l'exercice 2025 ;

VU l'avis de la commission de surveillance réunie en plénière le 23 septembre 2026.

Considérant que conformément à l'article L.3131-5 du code de la commande publique, le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Considérant que ce rapport est soumis à l'examen du comité syndical qui en prend acte, conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant la présentation du rapport annuel du délégataire du SMGEAG pour le territoire de la commune de Lamentin **(AEP)** pour l'exercice 2025 à l'assemblée délibérante.

Le Comité Syndical,
Ouï le rapport de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés DECIDE :

VOTE : NOMBRE DE VOIX : 10		
POUR (10)	CONTRE (0)	ABSTENTION (0)

ARTICLE 1 : DE PRENDRE ACTE du rapport annuel du délégataire du SMGEAG pour le territoire de la commune de Lamentin **(ALIMENTATION EN EAU POTABLE)** pour l'exercice 2025 ;

ARTICLE 2 : DE DECIDER de transmettre aux services préfectoraux les délibérations afférentes ;

ARTICLE 3 : DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président ou son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Le Président et le Directeur Général du SMGEAG seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance **Le Président**

Marie-Hélène SALOMON **Henri YACOU**

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

AR-Sous-Préfecture de Point à Pitre

971-903001121-20261104-5-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 04-11-2026

Publication le : 04-11-2026





SMGEAG
Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

SMGEAG – LE LAMENTIN Eau Potable

2025

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

saur
Guadeloupe

Table des matières

EDITORIAL 4

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 5

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE 6

..... 6

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE 8

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE 10

LE CONTRAT 11

LA VIE DE VOTRE CONTRAT 12

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 13

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME 14

LES REPRESENTANTS DU CONTRAT 19

LE PATRIMOINE DE SERVICE 21

VOTRE PATRIMOINE 22

LE RESEAU 22

Répartition par matériau 22

Répartition par diamètre 22

LES COMPTEURS 23

LE SERVICE AUX USAGERS 24

VOS BRANCHEMENTS 25

LES VOLUMES CONSOMMES 25

LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS 25

TARIF AU 1ER JANVIER 2026 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3 26

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE 27

CAPACITE DE STOCKAGE 28

LE RENDEMENT DE RESEAU 28

L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP) 29

L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC) 29

L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC) 29

LA CONSOMMATION ENERGETIQUE 29

LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE 30

SYNTHESE QUALITATIVE DE L'EAU TRAITEE (TTP) 31

CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE (UDI) 31

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 32

LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 33

LES INTERVENTIONS REALISEES 37

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 38

Mise en sécurité de nos réservoirs 38

L'Origine des fuites 38

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 39

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION 40

LES AMELIORATIONS DE L'USINE DE PRODUCTION 41

Le pompage d'eau brute 41

Le décanteur lamellaire 41
L'ajustement du traitement 41
L'alimentation électrique 41
Les armoires de commande du décanteur et de la filtration, l'automatisation 42
Les surpresseurs d'air de lavage 42
Les pompes de rétro lavage 42
Le skid de filtration 43
Les réservoirs 43
Le stockage du PAX 43
LES AMELIORATIONS DU RESEAU 44
Augmenter la capacité de stockage d'eau traitée 44
Développer l'instrumentation du réseau 44
Un programme ambitieux de renouvellement des canalisations 44
LE SURPRESSEUR DE CHOUCHOU 44
LE CARE 45
LE CARE 46
METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE 47
ANNEXES 50
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 51
ATTESTATIONS D'ASSURANCES 52
Attestation Dommages aux Biens 52
Responsabilité civile 53
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment) 54
Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement 58
Attestation Tous risques chantiers 59
LE PATRIMOINE DE SERVICE 60
LE PATRIMOINE DE SERVICE 61
Les installations de production 61
Les ouvrages de stockage 61
Installations de surpression 61
Le réseau 62
Les compteurs 64
LE SERVICE AUX USAGERS 65
LA GESTION CLIENTELE 66
LA FACTURE 120 M3 68
NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M3 70
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE 74
LES VOLUMES D'EAU 75
Synthèse des volumes sur l'année calendaire 75
$\mathbf{Volumes\ mis\ en\ distribution = Volumes\ produits + Volumes\ importés - Volumes\ exportés}$ 75
Volumes mensuels en (m^3) sur 2 années consécutives 75
FORMULE DE CALCUL PERMETTANT D'ETABLIR LES VOLUMES SUR LA PERIODE DE RELEVE IMPOSEE PAR LA CLIENTELE 76
LES INDICATEURS 77
Le Rendement IDM (Indicateur du maire) 77
L'Indice Linéaire de Volumes Non Comptés 79
L'Indice Linéaire de Consommation 80
CONSOMMATION D'ENERGIE 81
CONSOMMATION DE REACTIFS 81
LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE 82

L'EAU TRAITEE (TTP) 83
L'EAU DISTRIBUEE (UDI) 83
SYNTHESE 84

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE **85**

LISTE DES DONNEES NECESSAIRE A L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE : 86
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE 91

LES INTERVENTIONS REALISEES **92**

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 93
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 98
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 99
ATTESTATIONS D'ASSURANCES 106
Attestation Dommages aux Biens 106
Responsabilité civile 106
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment) 108
Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement 112
Attestation Tous risques chantiers 113

LE GLOSSAIRE **114**

EDITORIAL



Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport Annuel du Délégataire pour l'année 2025. Ce document compile les informations et données techniques qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler sur votre territoire.

Les enjeux de l'eau et de l'assainissement dans les territoires d'outre-mer français constituent aujourd'hui un défi majeur à la fois sanitaire, social et environnemental. Dans des espaces insulaires ou l'accès continu à une eau potable de qualité reste inégal, et dépend fortement des infrastructures, des ressources naturelles disponibles et des contraintes climatiques.

Dans plusieurs de ces territoires, les réseaux d'adduction d'eau sont vieillissants, parfois devenus insuffisants face à la croissance démographique. Les pertes en eau peuvent être très importantes, tandis que certaines populations subissent des coupures régulières ou doivent recourir à des solutions alternatives. Cette situation accentue les inégalités sociales et pose des risques sanitaires. L'assainissement représente un défi tout aussi crucial : le recours à des dispositifs individuels défaillants entraînent parfois des pollutions des sols, des rivières et du littoral, avec des conséquences directes sur la biodiversité, la pêche et le tourisme.

Ces fragilités structurelles sont aujourd'hui amplifiées par les changements climatiques. L'augmentation des températures, la modification des régimes de précipitations et la fréquence accrue des événements extrêmes (cyclones, sécheresses ou pluies tropicales) perturbent fortement le cycle de l'eau. Les périodes de sécheresse plus longues réduisent les ressources disponibles, tandis que les pluies violentes dégradent les infrastructures et favorisent la contamination des captages.
Face à ces enjeux, l'adaptation climatique et la modernisation des services d'eau et d'assainissement apparaissent indispensables. Cela implique des investissements importants pour rénover les réseaux, sécuriser les captages, développer la réutilisation des eaux usées traitées et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau.

Dans un contexte de dérèglement climatique global, je suis convaincu que les territoires ultramarins, particulièrement exposés, peuvent aussi devenir des laboratoires d'innovations en matière de gestion de l'eau, conciliant protection de l'environnement, résilience climatique et développement durable.

À travers ce rapport annuel, nous souhaitons initier un moment d'échange privilégié avec vous et vos équipes, imaginer ensemble les meilleures perspectives pour votre service public. Nos équipes locales restent pleinement disponibles pour vous accompagner dans la mise en œuvre des solutions les plus adaptées à vos besoins et à ceux des usagers.

Au nom des collaborateurs du Groupe Saur qui interviennent chaque jour à votre service, je vous remercie de votre confiance, et nous nous engageons à continuer à œuvrer, avec détermination et en partenariat avec vous, pour préserver durablement notre ressource en eau et protéger les milieux naturels.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Avec mes salutations respectueuses.

Fabrice HAZARD

Directeur général

Caraïbes et Océan Indien

DocuSigned by:
Fabrice HAZARD
48DA658F10194BA...

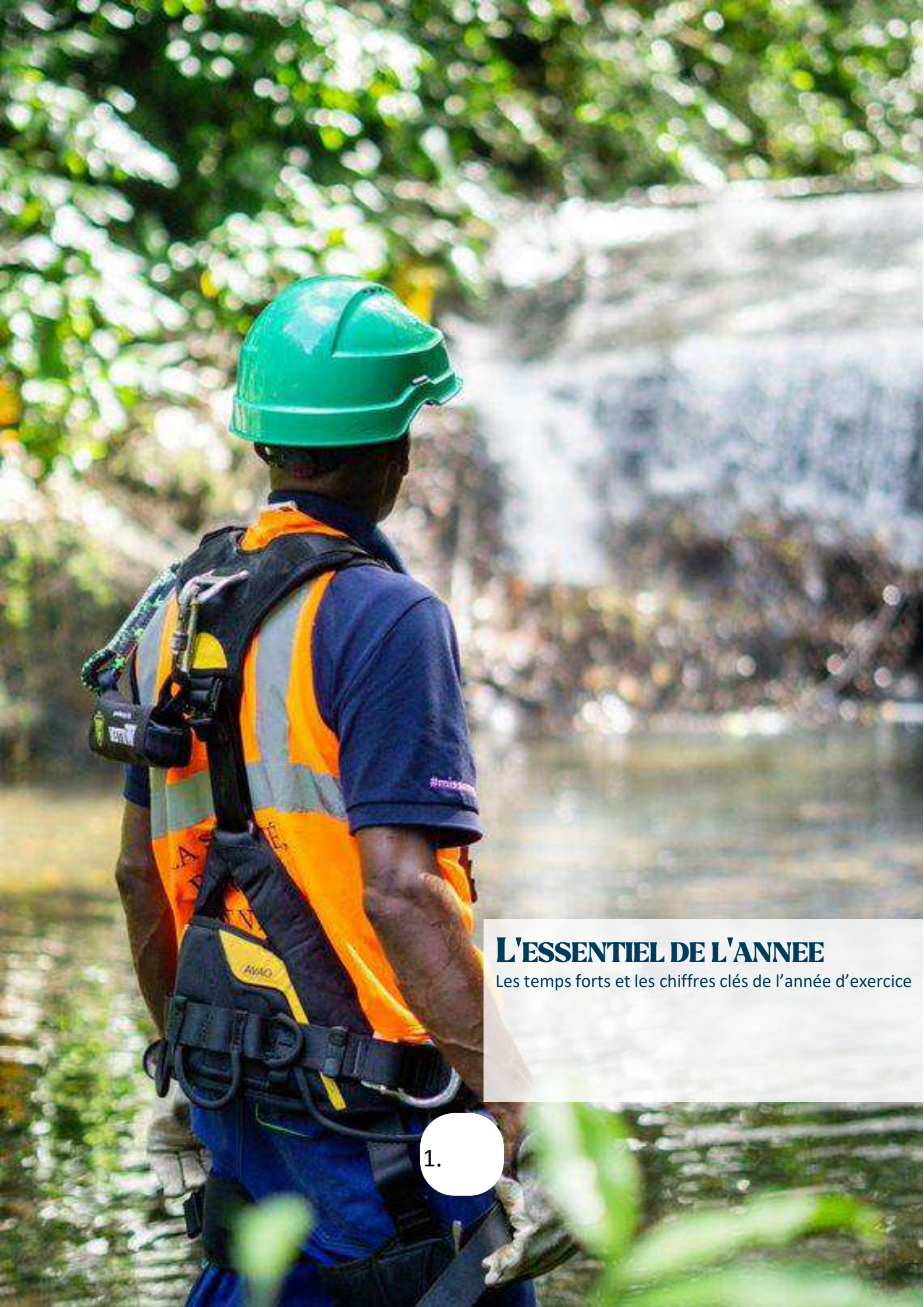

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

1.

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE

0 ouvrages de prélèvement

1 stations de production

2 101 998m³ produits sur la période de relève ramenés à 365 jours

0 m³ importés sur la période de relève ramenés à 365 jours

0 m³ exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours

2 ouvrages de stockage, soit **1 700 m³** de stockage

2 101 998 m³ distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours

1 stations de surpression

146,546 kml de réseau

9 516 branchements

29 fuites sur canalisation réparées

126 fuites sur branchement réparées



100% des analyses ARS bactériologiques conformes

98% des analyses ARS physico-chimiques conformes

59.3% de rendement de réseau

16 m³/km/j d'Indice linéaire de perte

20.6 m³/km/j d'Indice linéaire de consommation

1 099 189 m³ consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : **2.67€ TTC/m³** Au 1er janvier 2026 pour une facture de 120 m³

COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

Volumes	2024	2025	Evolution
Volumes produits sur la période de relève de ramenés à 365 jours (m^3)	1 032 840*	2 101 998	104%
Volumes importés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m^3)	0		
Volumes exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m^3)	0		
Volumes distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours (m^3)	1 032 840*	2 101 998	104%
Volumes consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours (m^3)	569 322*	1 099 189	93%

Patrimoine	2024	2025	
Linéaire de réseaux (km)	146.536	146.546	0%
Nombre de branchements	9 308	9516	2%

Indices clés	2024	2025	
Rendement de réseau (%)	60.8%	59.3%	-2%
Indice Linéaire de Consommation (m^3/km/jour)	21.9	20.6	-6%
Indice Linéaire de Perte (m^3/km/jour)	15.6	16	3%

Qualité de l'eau	2024	2025	
Nombre d'analyses bactériologiques réalisées	63*	46	-27,0%
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	100%	100%	0,0%
Nombre d'analyses physico-chimiques réalisées	66*	46	-30,3%
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	87.5%	98%	12,0%

Interventions	2024	2025	
Nombre de fuites sur conduites réparées	8*	29	263%
Nombre de fuites sur branchements réparées	72*	126	75%

Prix de l'eau	2024	2025	
Prix de l'eau au 1er janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m^3 (€ TTC / m^3)	2.69€	2.67€	-0.7%

*Les données 2024 sont à considérer sur le second semestre soit 183 jours.

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Temps fort clientèle :

Saur a investi dans la **modernisation de son service client** et cela s'est concrétisé par le projet Naïa.

Le projet Naïa visait à **simplifier et fluidifier les interactions** entre les clients consommateurs, les collectivités et les conseillers clientèle Saur.

Les enjeux de la modernisation :

- Disposer d'un outil plus intuitif, ergonomique et performant et raccourcir le temps de montée en compétence
- Pouvoir prendre en charge plus efficacement les demandes de nos clients
- Renforcer les capacités de Self-Care. Offrir davantage d'autonomie à nos clients dans la réalisation de leurs demandes
- Améliorer et automatiser le reporting. Suivre les indicateurs de performance du Service Clientèle et de satisfaction des clients.
- Renforcer la connaissance client et d'obtenir une vision à 360 degrés afin que les conseillers clientèle puissent apporter les meilleures réponses

Naia et son écosystème sont déployés en France hexagonale depuis plusieurs années.

En Guadeloupe, le déploiement de Naïa a débuté au mois de juillet 2025 et s'est terminé au mois de décembre 2025.

Les fonctionnalités Naïa

- Informations sur la facturation
- Modification de coordonnées
- Mensualisation
- Echéanciers
- Paiements
- Dématérialisation
- Interventions
- Abonnements
- Résiliations

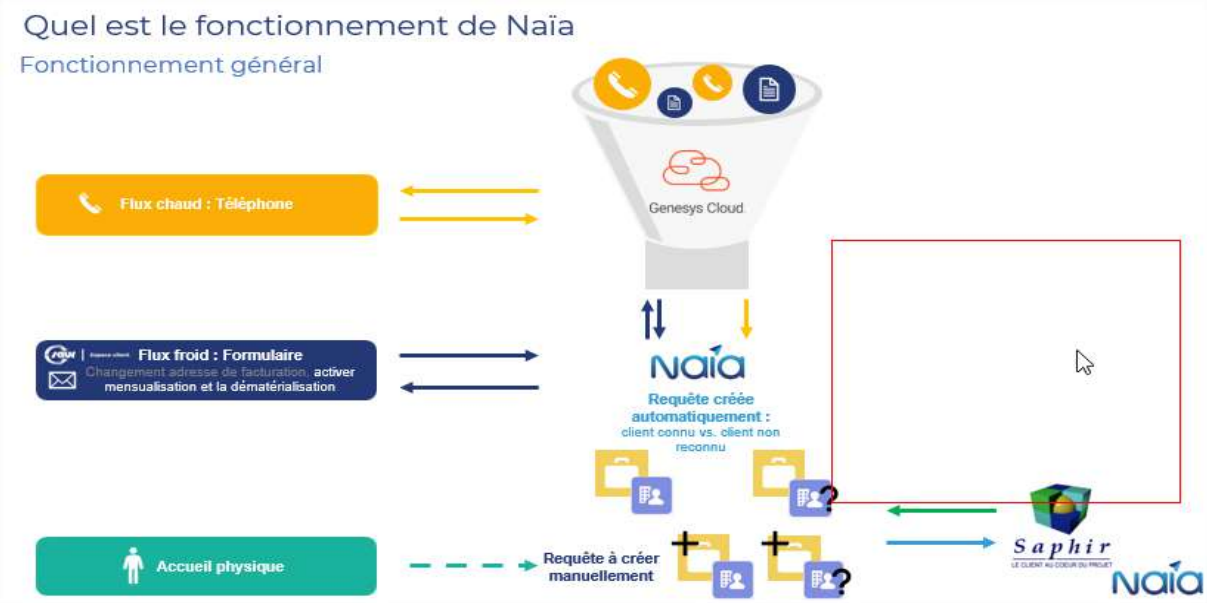
Quel est le fonctionnement de Naïa
Fonctionnement général
Flux chaud : Téléphone
Genesys Cloud
Flux froid : Formulaire
Changement adresse de facturation, activer mensualisation et la dématérialisation
Naïa
Requête créée automatiquement : client connu vs. client non reconnu
Accueil physique
Requête à créer manuellement
Saphir
Naïa


Un apport essentiel pour chaque partie impliqué
Un apport pour les conseillers clientèle
Clarté
La vision 360° permettant au conseiller d'avoir une vision synthétique de toutes les informations du client lors d'un échange.
Naïa offre un guide contextualisé pour les conseillers et les aide à monter en compétence et à se former.
Service
Amélioration du temps de traitement et de la qualité du Service Client.).
Processus automatisés via le self-care : le client fait la démarche tout seul sur l'espace client.
Processus semi-automatisé via formulaire ou SVI : l'information est pré-saisie par le client et le conseiller va juste vérifier les infos saisies.
Naïa propose un mécanisme intelligent et optimal de répartition des demandes en fonction de la localisation, des compétences, etc.
Synergie
Naïa permet de collaborer en interne et ainsi de gagner en efficacité en rapprochant les experts.
La relation entre l'exploitation et les conseillers clientèle est renforcée afin de servir au mieux les demandes des clients.
Clients Consommateurs
Naïa
Conseillers clientèle
Collectivités
saur
Naïa

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

Remplissage de l'ensembles des 3 filtres de l'usine de prise d'eau.

Un dossier complet a est à disposition du SMGEAG

En juin nous faisons le constat que les filtres sont quasiment vides de sable. Le délégant en est averti.

En septembre nous procédons au remplacement du sable par de la filtralite. Nous en profitons pour faire des réparations structurelles importantes pour le bon fonctionnement de l'installation.

- Le remplacement des buselures
- La fixation de la goulotte d'évacuation de l'eau de lavage, à l'origine des pertes de masse filtrante
- La réparation des fixations des trappes du plancher également à l'origine des pertes de masse filtrante

photo 2 filtre vide, plancher apparent



photo 1 présence de sable sous le plancher filtrant



photo 3 Les 70 big-bags de filtratlite en remplacement du sable



En parallèle nous procédons à l'automatisation des vannes de purges du décanteur. Elles sont désormais asservies à la turbidité de l'eau brute. Lors des pics de turbidité que l'usine ne peut trainer la production est désormais arrêtée. Des perturbations du réseau de distribution peuvent être ressenti, mais la qualité de l'eau mise en distribution est préservée.



LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'eau potable du contrat SMGEAG LE LAMENTIN EAU POTABLE est délégué à SAUR GUADELOUPE dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 juillet 2024, arrivera à échéance le 30 juin 2029.

















saur

mission water

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

NOTRE RAISON D'ETRE, NOTRE BOUSSOLE A LONG TERME

La raison d'être de notre entreprise est de militer pour que tous les acteurs (municipalités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine, gérer l'eau de façon responsable, en qualité et en quantité suffisantes, nous nous engageons à agir et à convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète. »

Lutter contre le stress hydrique mondial grâce à une approche client personnalisée

Les fortes précipitations, les cyclones, les sécheresses, les inondations, ou encore les variations de qualité de l'eau constituent autant de défis qui appellent des solutions adaptées.

Le Groupe Saur, acteur exclusif du secteur de l'eau en France et à l'international met son expertise au service de territoires très divers et contribue, sur plusieurs continents, à relever les défis du stress hydrique.

Doté d'une présence forte en **Péninsule ibérique, à Chypre, aux Antilles, au Moyen-Orient** et dans d'autres régions, Saur est un opérateur de pointe en infrastructures et en technologies hydriques**. En France**, Saur est le premier fournisseur d'eau des zones rurales confrontées à des enjeux majeurs de disponibilité et de qualité de la ressource.

En **Amérique du Nord comme en Europe,** le Groupe est un leader reconnu en solutions technologiques de pointe pour ses clients industriels.



4 POLES POUR AGIR SUR CHAQUE ETAPE DU CYCLE DE L'EAU :



- Gestion complète du service public de l'eau et/ou de l'assainissement, selon différents modèles contractuels (délégation, affermage, régie intéressée, PPP).
- Conception, entretien et modernisation des installations et systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées.
- Prise en charge de la relation avec les usagers et du suivi des abonnements, de la qualité de service et de la satisfaction client.



- Conception et réalisation d'ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées, en France et à l'international.
- Ingénierie technique, études, maîtrise d'œuvre et pilotage de projets clés en main.
- Développement de solutions innovantes et durables répondant aux enjeux climatiques et aux besoins locaux.



- Solutions sur mesure pour la gestion et le traitement des eaux industrielles, adaptées aux spécificités de chaque secteur (agroalimentaire, chimie, énergie, etc.).
- Conception, exploitation et optimisation d'installations visant à améliorer la performance environnementale et opérationnelle des sites.
- Services contractuels flexibles (BOT, BOOT, O&M, etc.) intégrant innovation, conformité réglementaire et économie circulaire.



- Offre complémentaire aux activités cœur de métier, pour renforcer chaque étape du cycle de l'eau.
- Services spécialisés pour les collectivités, les industriels et les promoteurs : hydrocurage, valorisation des boues, réutilisation des eaux grises, gestion et traitement des déchets, etc.
- Solutions ciblées pour renforcer la résilience des territoires et accompagner la transition écologique.

ACCELERATEUR DE LA TRANSITION HYDRIQUE

Nous travaillons quotidiennement pour faire en sorte que ceux que nous desservons disposent de l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité adéquates.

Nous nous engageons pour la sobriété en amont et l'optimisation en aval, où chaque goutte d'eau prélevée est une goutte d'eau utile.



Nos forces pour une performance durable

Nos Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) sont présents sur tout le territoire pour faciliter, optimiser et moderniser la gestion de l'eau par les collectivités.

Le CPO, c'est tout d'abord des milliers de capteurs judicieusement installés qui vont récolter, qualifier et détecter la moindre anomalie ou défaillance sur les installations.

Toutes ces données sont alors centralisées au CPO, véritable cerveau garant de chaque opération menée sur les installations.

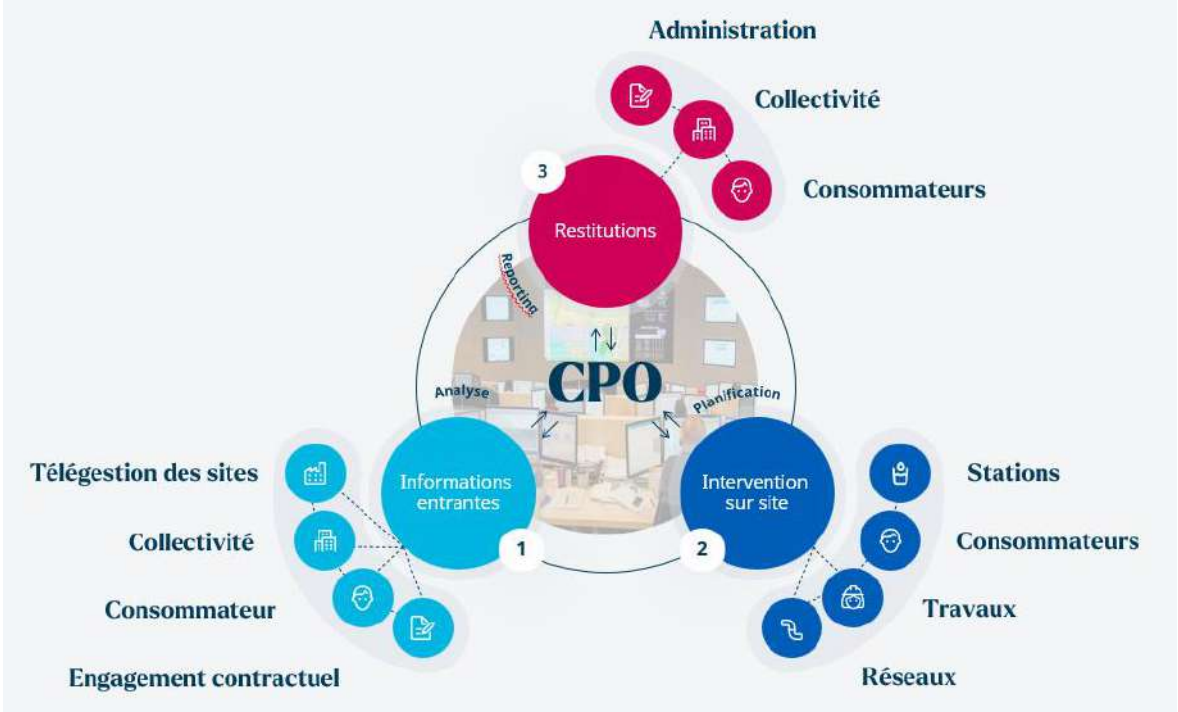

LA RESPONSABILITE SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

Pour un impact positif sur la société et l'environnement

Si notre raison d'être, #MissionWater, est la boussole qui guide nos choix stratégiques, notre feuille de route RSE - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise - en est son incarnation opérationnelle. Guidés par des engagements RSE concrets, nous accélérons notre transformation pour vous proposer des modèles plus durables et plus résilients de gestion et d'usage de la ressource en eau.

Preuve de son engagement Saur a **lié sa performance financière à sa performance RSE** : en réalisant l'émission d'obligations durables, via notamment l'émission des premières Obligations Bleues du marché privé tricolore qui lient le coût de financement de notre dette à l'atteinte d'objectifs RSE sur le climat, la diversité et la transition hydrique.

Auditée chaque année, notre expertise RSE est garantie par **nos certifications ISO sur les 4 volets Qualité - Sécurité – Environnement - Énergie** et par **Ecovadis,** Agence référente pour l'évaluation de la performance de la **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.**

Des enjeux environnementaux

Le cœur de notre savoir-faire

Améliorer les rendements et optimiser l'assainissement : deux priorités pour conjuguer performance opérationnelle et respect de l'environnement.

Agir pour le climat

Nous accompagnons la transition énergétique et climatique des territoires. Notre objectif : réduire de 15 % nos émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité (scopes 1 et 2) d'ici 2032. Pour atteindre cette ambition, nous activons neuf leviers majeurs, dont la décarbonation de la mobilité, le développement et l'approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables, l'amélioration des rendements des usines et réseaux, l'optimisation des processus d'assainissement et la décarbonation de notre chaîne d'approvisionnement. À horizon 2050, nous visons le "net zero".

Décarboner la mobilité

Saur France a par exemple engagé une politique d'électrification de sa flotte de véhicules légers, avec l'objectif d'atteindre un taux de 40% du parc en véhicules électriques, d'ici 2030.

Décarboner la consommation d'électricité

En complément d'actions d'efficacité énergétique, depuis 2023, SAUR a déployé une stratégie de décarbonation de sa consommation d'électricité. Ainsi, 100% de la consommation du Groupe est couverte par l'achat de certificats de garantie d'origine renouvelable.

SAUR accélère également la mise en place de projets de production d'électricité in-situ, avec par exemple l'inauguration de 25 nouvelles centrales solaires en 2025, soutenue par la création d'une cellule interne dédiée. Ces solutions permettent de produire de l'électricité verte, locale, et de limiter l'impact de potentielles futures crises énergétiques.

Notre enjeu est de consommer moins mais également mieux. Grâce à l'effacement électrique et à la tarification en « spot », SAUR peut ajuster ses usages pour soutenir le réseau national en période de tension. En été, consommer en journée est plus avantageux, car l'électricité solaire y est plus abondante, moins chère et moins carbonée qu'en heures creuses nocturnes.

Des enjeux sociaux

Assurer la sécurité des collaborateurs



La santé et la sécurité sont des valeurs fondamentales chez Saur, avec un objectif unique : zéro accident. L'entreprise déploie une politique proactive incluant :

- Formations et tests sur les 10 règles vitales pour les équipes terrain.
- Formation continue et vigilance partagée : chaque collaborateur est acteur de sa sécurité et celle des autres.
- Événements annuels (*Safety Event*) et journées sécurité pour sensibiliser à la prévention, aux risques métiers, au bien-être et aux gestes de secours.
- Intégration sécurisée des nouveaux arrivants via un accompagnement structuré par des mentors pendant 6 mois.
- Engagement fort : respect strict des procédures, management impliqué, traitement des presqu'accidents et promotion d'une culture sécurité.

Contribuer à l'insertion et l'emploi local

Chez Saur, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos talents au cœur de nos priorités. Former, accompagner et faire grandir les jeunes générations, c'est aussi contribuer à l'ancrage territorial de notre entreprise. Nous facilitons l'accès à l'emploi pour tous, via le recrutement sans période d'essai, des partenariats avec des acteurs locaux, des missions auprès d'ESAT, et la participation régulière à des événements emploi.

Saur s'engage aussi pour la formation locale, en accueillant des jeunes en stage ou alternance, organisant des visites de sites et menant des actions de

sensibilisation scolaire pour mieux faire connaître les métiers et les enjeux de l'eau.

Favoriser la mixité et l'égalité

Depuis 2009, Saur est signataire de la charte de la diversité de l'IMS. La Charte de la diversité contribue à développer un management respectueux des différences et fondé sur la confiance. Elle améliore la cohésion des équipes, source d'un meilleur vivre ensemble et donc de performances.

Saur favorise la diversité et la parité via des politiques actives et une démarche continue pour l'égalité professionnelle. Depuis plusieurs année, Saur obtient la note globale de **99/100** pour **l'index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes** défini par le ministère du travail.

Favoriser l'inclusion

Le Groupe SAUR a signé en 2025 une convention de partenariat avec l'Agefiph (Association chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap), afin de renforcer son accompagnement en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi et de sensibilisation au handicap. Ainsi, par exemple, 100 % des recruteurs de Saur ont été sensibilisés au handicap.

Valoriser l'engagement professionnel

Un partenariat national avec le SDIS permet à nos collaborateurs de concilier leurs missions chez Saur et leur engagement comme sapeurs-pompiers volontaires, renforçant ainsi la sécurité des territoires et la solidarité au sein de nos équipes

Sensibiliser à la RSE

À l'occasion de la semaine du développement durable, plus de 1 700 collaborateurs ont participé à un challenge RSE collectif, via une application dédiée favorisant les éco-gestes, la mobilité douce et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Des enjeux sociétaux

Accompagner les clients fragiles et donner un accès équitable à l'eau

Nous veillons à garantir l'accès au service pour tous, en adaptant nos modalités d'accompagnement aux situations de fragilité, notamment par la possibilité de plans de paiement personnalisés et la généralisation de prélèvements mensuels pour mieux gérer le budget. Nous multiplions également les actions de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau.

Les conseillers clientèle sont également formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, par notamment l'application des pratiques recommandées dans le guide élaboré par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires « Bien accueillir les personnes handicapées ».

Réaliser des achats durables

Nous privilégions les achats locaux et responsables, en intégrant systématiquement des critères de développement durable et en favorisant les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans nos partenariats.

Solidarité & Engagement



Notre fonds Saur Solidarités soutient, via l'engagement de nos collaborateurs, des projets favorisant l'accès à l'eau, l'insertion et l'aide aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec les associations locales.

Éthique et conformité

Saur garantit la transparence et l'intégrité de ses pratiques via sa certification ISO 37 001 et des programmes de formation à l'éthique et à la lutte contre la corruption. Un dispositif de signalement sécurisé est mis à disposition de tous les collaborateurs et partenaires.

Neutralité & Service public

Conformément aux dispositions de la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021, nous sommes tenus d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. A cette fin, nos collaborateurs sont tenus lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, de s'abstenir notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, de traiter de façon égale toutes les personnes et de respecter leur liberté de conscience et leur dignité.

Dans le cadre du dispositif de signalement public de Saur, un processus spécifique a été ajouté pour remonter les manquements éventuels concernant la neutralité du service public.

LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

La collectivité

Nom de la collectivité :	Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
La Présidente :	M. Ferdy LOUISY
Siège :	Route de Blanchard - CS 80 002
	97190 LE GOSIER
Téléphone :	0590 413 333
e-mail :	serviceclient@smgeag.fr

Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	Nom des Maires	N° téléphone Mairie
LE LAMENTIN	M. Jocelyn SAPOTILLE	

Agence régionale de santé

Interlocuteur :	Katia FAURE
Adresse :	Dothémare ABYMES
Téléphone :	05.90 99 64 59
Télécopie :	05.90 99 49 49
e.mail :	Marc LARISSE, marc.larisse@ars.sante.fr
	Jennifer BERTHOMME, jennifer.berthomme@ars.sante.fr

L'Office de l'eau

L'interlocuteur :	Mr LABAN
Adresse :	Imm Valkabois, ZA de Valkanaërs Rte de la Grande Savane
	97113 Gourbeyre Guadeloupe
Téléphone :	0590 80 99 78
Télécopie :	0590 80 02 21

Le délégataire SAUR

Directeur Régional	Willy LATCHMAN
Directeur délégué	Joseph FRANCILLETTE
Adresse :	Zone Artisanale de Calebassier 97100 BASSE-TERRE
Téléphone :	0590 99 36 00
Télécopie :	0590 81 14 44
E-mail :	willy.latchman@saur.com
	joseph.francillette@saur.com



LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

4.

VOTRE PATRIMOINE

SYNTHESE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	0
Station(s) de production	1
Station(s) de surpression	1
Ouvrage(s) de stockage	2
Volume de stockage (m³)	1700
Linéaire de conduites (kml)	146, 546



LE RESEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

Répartition par matériau

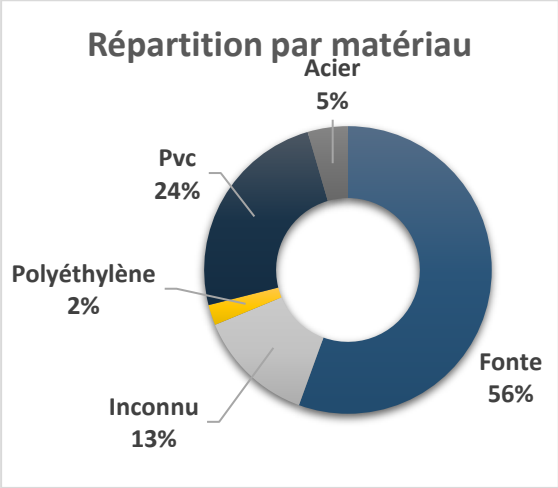

Matériau	linéaire (m)	Valeur en %
Fonte	81 387	55,5%
Inconnu	19 392	13,2%
Polyéthylène	3 364	2,3%
Pvc	35 772	24,4%
Acier	6 632	4,5%
Total	**146 546**	**100%**

Répartition par diamètre

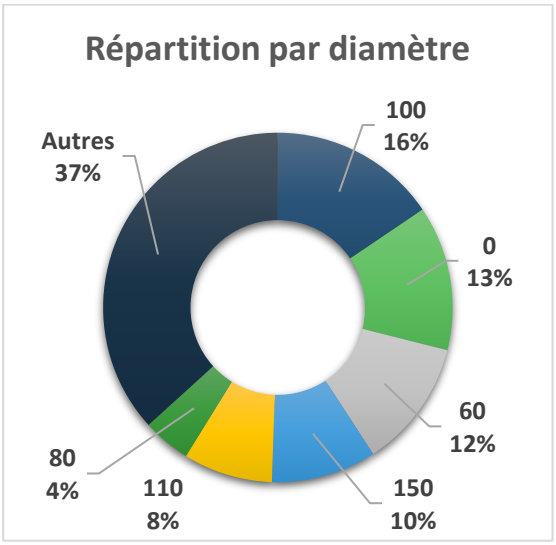

Diamètre (mm)	linéaire (m)	Valeur en %
100	22 769	16%
0	19 631	13%
60	17 428	12%
150	14 253	10%
110	12 114	8%
80	6 510	4%
Autres	53 842	37%
Total	**146 546**	**100%**



LES COMPTEURS

- Il y a au total 9 516 compteurs. 465 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2025.

Répartition par âge et par diamètre

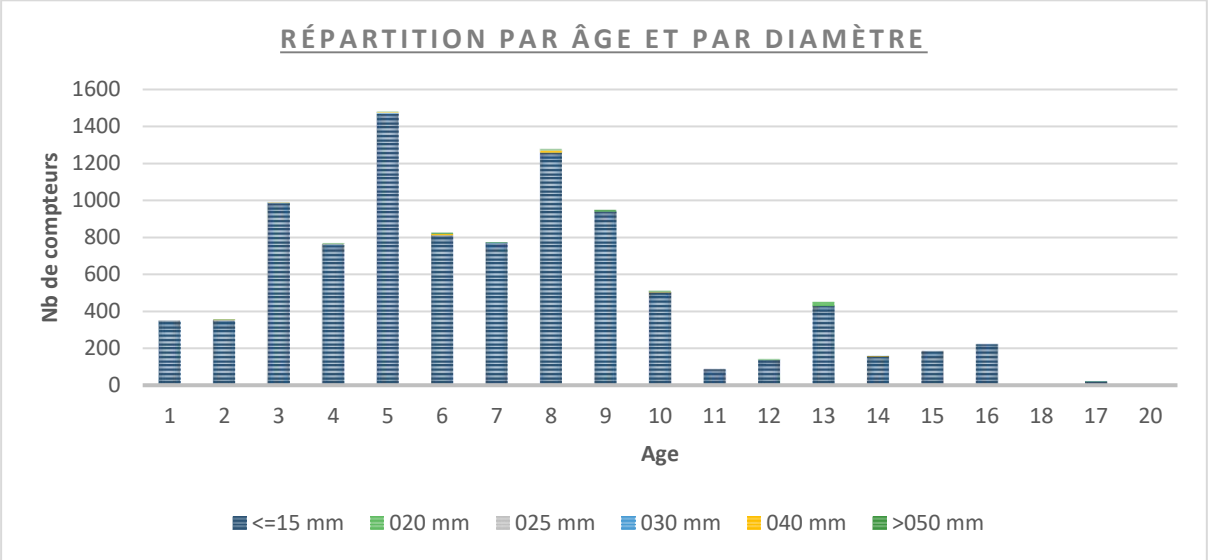





LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

VOS BRANCHEMENTS

Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

Le Compteur *:* Equipement faisant partie intégrante du



branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

1 Client = 1 Branchement = 1 Compteur

Cas particuliers :

1 Client = 1 Branchement = 2 Compteurs

- ⇨ Compteur domestique
- ⇨ Compteur arrosage

1 Client = n Branchements = x compteur

- ⇨ Mairie = 1 Compteur
- ⇨ Salle des fêtes =1 Compteur
- ⇨ Piscine = 2 Compteurs

	2024	2025
Nombre de branchements	9 308	9516

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).

LES VOLUMES CONSOMMES

Volume consommé : Conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Les volumes en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève (345j) afin d'être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs.

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et ou les volumes exportés.

➔ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients*

Volume facturé *:* Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures, …).

ATTENTION ➔ Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaitre le volume facturé.

	2024	2025
Volume consommé hors VEG (m^3)	569 322 (183 Jours)	1 038 959

LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2024	2025
Réclamations	24	0
Insatisfactions	10	0

TARIF AU 1ER JANVIER 2026 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

Eau potable	
Abonnement part SAUR	79,76 €
Consommation part collectivité	168,14 €
Consommation part SAUR	24,48 €
Préservation ressources en eau (office de l'eau)	3,00 €
Performance des réseaux	0,96 €
Consommation eau potable	35,76 €
Octroi de Mer	2,32 €
TVA	320,96 €
TOTAL TTC (base 120 m3)	2,67 €
Soit	79,76 €

